

SAC-151030

UNIVERSITÉ DE MONCTON

237^e séance

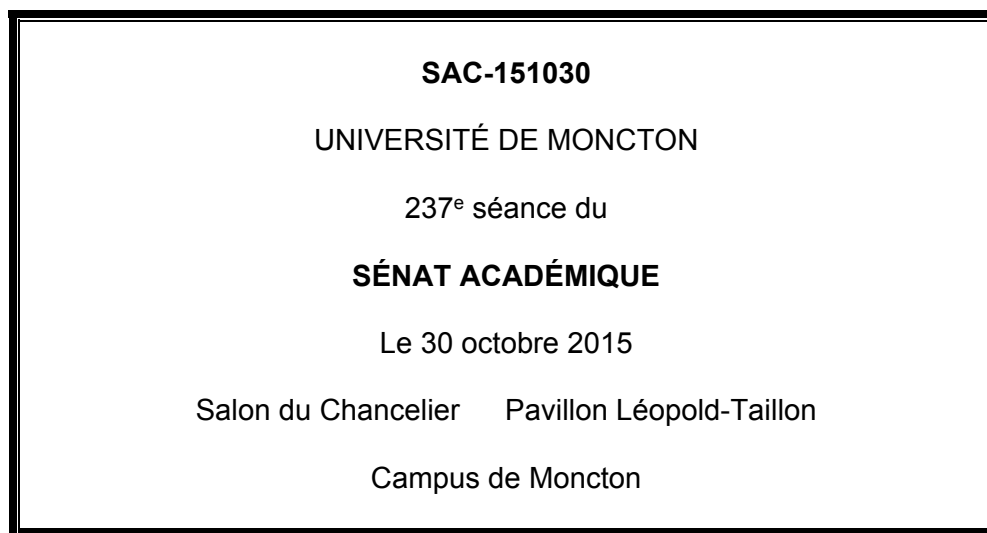
du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 30 octobre 2015

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

EDMUNDSTON * MONCTON * SHIPPAGAN

**PRÉSENCES :**MEMBRES

Hector Adégbidi, professeur	Edmundston	Jean Saint-Aubin, directeur	Moncton
Karl Bard, étudiant	Edmundston	André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	U de M
Shawn Beaulieu, étudiant	Moncton	Georges Semedo Cabral, étudiant	Moncton
Chantal H. Bourassa, directrice	Moncton	Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier	U de M
Paul-Émile Bourque, doyen	Moncton	Mona-Luiza Ungureanu, professeure	Shippagan
Marthe Brideau, bibliothécaire en chef	Moncton		
Anne Charron, professeure	Edmundston		
Fatah Chetouane, professeur	Moncton		
Olivier Clarisse, professeur	Moncton		
Marianne Cormier, doyenne	Moncton		
Lacina Coulibaly, professeur	Edmundston		
Jean-François Cyr, étudiant	Moncton		
Étienne Dako, professeur	Moncton		
Sébastien Deschênes, professeur	Moncton		
Fernand De Varennes, doyen	Moncton		
Yahia Djaoued, professeur	Shippagan		
Jean-Jacques Doucet, directeur	U de M		
Izold Guihur, professeure	Moncton		
Mathieu Lang, professeur	Moncton		
Guillaume A. Lanteigne, étudiant	Shippagan		
Francis LeBlanc, doyen	Moncton		
Matthieu LeBlanc, professeur	Moncton		
Gervais Mbarga, professeur	Moncton		
Blanca Navarro Pardiñas, professeure	Edmundston		
Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton		
François Renaud, professeur	Moncton		
Marthe Robichaud, doyenne <i>par intérim</i>	Shippagan		
Gilles C. Roy, doyen	Moncton		
Lisa Roy, doyenne	Moncton		

OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS

Marc Angers, directeur des communications, relations publiques et marketing	U de M
Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Jacques Paul Couturier, vice-recteur	Edmundston
Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée	Moncton
Marie-Linda Lord, vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales	U de M
Teréz Rétfalvi, professeure retraitée	Moncton
Jean-François Richard, vice-recteur adjoint à l'enseignement	U de M
Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines	U de M
Pascal Robichaud, registraire	Moncton
Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan
Gérard Snow, président d'assemblée	Moncton

ABSENCES MOTIVÉES : Andrea Cabajsky, Lise Dubois, Pierrette Fortin, Caroline P. LeBlanc, Gaston LeBlanc, Céline Surette

ABSENCE : Nicolas Lambert

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE.....	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION.....	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	4
4. CORRESPONDANCE	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-150821	4
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL.....	4
7.1. (8.1) Composition du collège électoral et uniformisation des Statuts et règlements.....	4
7.2. Autres	4
8. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION.....	5
8.1. Évaluation du programme de Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical	5
9. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES.....	5
9.1. Reconfiguration des programmes en informatique.....	5
9.2. Modification du Certificat en andragogie	5
9.3. Modification à la condition d'admission au programme de Baccalauréat en travail social.....	6
9.4. Modification à la condition d'admission au programme Années préparatoires en travail social	6
9.5. Modification à la condition d'admission au programme de Baccalauréat en traduction (régime coopératif)	6
9.6. Modification au règlement 1.6.6 – cours à double sigle	6
9.7. Abolition de la Maîtrise en français.....	6
9.8. Modification au règlement 8.8 – Révision de la note finale	7
9.9. Résolutions transmises à titre d'information.....	7
10. RESTRICTION FACULTAIRE – FORMATION LINGUISTIQUE.....	7
11. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES.....	7
12. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER.....	8
12.1. Planification stratégique	8
12.2. Autres	8
13. SUIVI DES RÉUNIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-150916 ET CGV-151003	8
14. AFFAIRES NOUVELLES	8
15. PROCHAINE RÉUNION	8
16. CLÔTURE	9

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	10
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	34
ANNEXE 3 : Documents	35
Document A : Ordre du jour adopté	A(1-2)
Document B : Rapport du Comité conjoint de la planification.....	B(1)
Document C : Rapport du Comité des programmes	C(1-153)
Document D : Restriction facultaire – Formation linguistique	D(1-3)

- * Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

1. OUVERTURE

8 h 30 : Le président de l'assemblée souhaite la bienvenue à toutes et à tous, et plus particulièrement à Chantal Bourassa, directrice de l'École de travail social, qui en est à sa première réunion. Il nomme les personnes excusées. Il nomme également Teréz Rétfalvi et Pascal Robichaud scrutateurs. L'heure de clôture de la réunion est fixée à 16 h 30.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

4. CORRESPONDANCE

Aucune.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

R : 01-SAC-151030

Blanca Navarro Pardiñas, appuyée par Olivier Clarisse, propose :

« Que l'ordre du jour SAC-151030 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-150821

Corrections :

- À la page 5, point 8.1, 6^e ligne, il faut lire : « ...des mandats de trois ans en tenant... »
- À la page 11, point 14.1, 1^{re} ligne, il faut lire : « ...explique que, dans le règlement... »
- À la page 12, point 15.1, 2^e puce, il faut lire : « ...mais on est jugé sur l'instant... »

R : 02-SAC-151030

Matthieu LeBlanc, appuyé par Sébastien Deschênes, propose :

« Que le procès-verbal SAC-150821 soit adopté tel qu'il a été corrigé. »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

7.1. **(8.1) Composition du collège électoral et uniformisation des Statuts et règlements**

Le Bureau de direction du Sénat académique a reçu les documents nécessaires pour entamer l'étude portant sur les élections des membres qui représentent le personnel enseignant du Campus de Moncton au Sénat académique. L'étude sera entamée prochainement.

7.2. **Autres**

Aucun point n'est soulevé.

8. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Voir le Document B, p. 1

8.1. Évaluation du programme de Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical

R : 03-SAC-151030

André Samson, appuyé par Paul-Émile Bourque, propose :

« Que le Sénat académique adopte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Que la Faculté des sciences étudie la possibilité de développer et d'offrir un cours terminal (type séminaire) de niveau 4000 pour le programme de Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical afin de synthétiser l'ensemble de la formation et d'assurer une meilleure insertion professionnelle.

RECOMMANDATION 2

Que la Faculté des sciences et les décanats des Études révisent et modifient les plans de cours en lien avec ce programme en définissant les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) dans une perspective d'assurer une plus grande pertinence et cohérence dans l'offre de la formation. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

9. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Voir le Document C, p. 1-153

9.1. Reconfiguration des programmes en informatique

R : 04-SAC-151030

André Samson, appuyé par Francis LeBlanc, propose :

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées aux programmes en informatique appliquée (régime régulier et régime coop) ainsi qu'aux programmes de Majeure et de Mineure en informatique. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

9.2. Modification du Certificat en andragogie

R : 05-SAC-151030

André Samson, appuyé par Jean-Jacques Doucet, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au Certificat en éducation aux adultes incluant le changement de l'appellation à Certificat en andragogie. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

9.8. **Modification au règlement 8.8 – Révision de la note finale**

R : 11-SAC-151030

André Samson, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications au règlement 8.8 – Révision de la lettre finale. »

Vote sur R11

Pour 29

Contre 2

ADOPTÉE

9.9. **Résolutions transmises à titre d'information**

Voir page 151 – Document C : Rapport du Comité des programmes

10. **RESTRICTION FACULTAIRE – FORMATION LINGUISTIQUE**

Voir le Document D, p. 1-3

R : 12-SAC-151030

André Samson, appuyé par Lisa Roy, propose :

« Que le Sénat académique annule la partie suivante de la résolution R : 14-SAC-071102 :

RECOMMANDATION 3

Que les cours de la formation linguistique obligatoire soient désormais offerts à des groupes d'étudiantes et d'étudiants du même programme ou de domaines d'études similaires ou connexes (dans le cas des programmes à fréquentation réduite) de manière à situer le travail sur la langue dans un contexte signifiant pour les étudiantes et les étudiants. »

Motion de dépôt

R : 13-SAC-151030

Blanca Navarro Pardiñas, appuyée par Fatah Chetouane, propose :

« Que la proposition d'annulation soit déposée pour permettre à l'UARD de préparer des recommandations sur la question. »

Vote sur R13

Pour 16

Contre 14

ADOPTÉE

11. **RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES**

Présentation du rapport écrit. Période de lecture.

Vote par scrutin secret.

Scrutateurs : Teréz Rétfalvi et Pascal Robichaud

Résultat du scrutin secret : Le candidat a obtenu le nombre de voix requises.

Professeur émérite

Andrew Boghen

Professeur émérite en biologie
Campus de Moncton

R : 14-SAC-151030

Georges Semedo Cabral, appuyé par Étienne Dako, propose :

« Que les bulletins de vote soient détruits. »

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

12. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

12.1. Planification stratégique

Universités Canada

Le recteur et vice-chancelier explique qu'il a participé récemment à des rencontres lors des assises de Universités Canada (anciennement l'AUCC). Les conférences ont permis de constater qu'il y a de l'espoir au Canada par rapport aux études universitaires. Les participantes et les participants ont reçu la visite (surprise) de l'honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada. Monsieur Trudeau semble mettre beaucoup d'importance dans les valeurs universitaires. Le nouveau paysage politique semble intéressant du côté des universités.

Une présentation portant sur la recherche universitaire au Canada a connu un franc succès lors de ces assises. Le Canada doit réinvestir en recherche.

Planification stratégique

Le recteur rappelle que la mise en œuvre du plan d'action progresse bien. Nous sommes une université avec des forces et des faiblesses. Elle demeure très performante étant une université entièrement francophone, régionale et généraliste ayant très bien répondu à des aspirations très précises depuis plus de 50 ans.

Dossier Shannex

Un sénateur indique que l'établissement d'un foyer de soins de santé est une excellente nouvelle pour l'Université de Moncton. Il félicite les porteurs du dossier. Selon lui, ceci ajoute une composante forte intéressante dans le développement de l'axe de la santé.

12.2. Autres

Grades honorifiques

Le recteur et vice-chancelier encourage les sénatrices et les sénateurs à soumettre des candidatures pour l'obtention de grades honorifiques (doctorat honorifique, éméritas). Les dossiers peuvent être envoyés au Secrétariat général.

13. SUIVI DES RÉUNIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-150916 ET CGV-151003

Un sénateur exprime son regret que l'on ait aboli récemment un programme en gériatrie, alors que l'Université de Moncton se lance dans l'établissement d'un foyer de soins de santé sur son campus à Moncton. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que le certificat n'était pas le véhicule approprié pour la formation en gériatrie, toutefois le point est noté.

14. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

15. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 11 mars 2016 à 8 h 30.

16. CLÔTURE

La séance est levée à 11 h 5.

Contresigné le _____

Raymond Théberge, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale

SAC-151030

ANNEXE 1

Transcription de la 237^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 30 octobre 2015

Disponible sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**

SAC-151030

ANNEXE 2

Enregistrement de la 237^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 30 octobre 2015

Enregistrement déposé aux

Services des archives de l'Université de Moncton

Séance enregistrée par

**Réjean Kenny
Direction générale des technologies
Université de Moncton**

SAC-151030

ANNEXE 3

Documents de la 237^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 30 octobre 2015

Document A : Ordre du jour adopté	A(1-2)
Document B : Rapport du Comité conjoint de la planification.....	B(1)
Document C : Rapport du Comité des programmes.....	C(1-153)
Document D : Restriction facultaire – Formation linguistique.....	D(1-3)

Documents déposés sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>